

CSE – REALITES SA

Procès-verbal de la réunion du CSE du 15 décembre 2025 – Avis CSE

Date d'envoi de l'ordre du jour	11/12/2025
Date de réunion	15/12/2025
Heure de début de séance	12h30
Présidence et service R.H de l'entreprise	Yoann CHOIN-JOUBERT Marion GILBERT Marie OLLIVAUD
Membres élus du comité présents	Cristelle MARITOUNE Isabelle MARIN Tiphanie BRIENT Patrice BARRE Sabine CHIROKOFF Gwenn CASTELNEAU
Membres suppléants présents	Anne Sophie BRIEC
Invités présents	Me Bertrand MANIERE (Thevenot Partners) Me Christophe DOLLEY (AJUP)

Ordre du jour de la réunion

1. Information et consultation sur le rapport présentant le bilan économique, social et environnemental établi par les coadministrateurs judiciaires ;
2. Information et consultation sur le projet de plan de redressement
3. Information et consultation sur la faculté du comité social et économique à présenter ses observations sur le projet de plan à chacun des classes de parties affectées conformément à l'article R.626-59 du Code de commerce
4. Questions diverses
5. Etablissement du procès-verbal de la réunion.

Le Comité Social et Économique (CSE) de l'UES REALITES, réuni en séance plénière le 15 décembre dans le cadre de la procédure d'information et de consultation prévue par l'article **R. 626-59 du Code de commerce**, a été informé et consulté sur les points suivants :

- Le **rapport présentant le bilan économique, social et environnemental de l'entreprise**, établi par les **coadministrateurs judiciaires** ;
- Le **projet de plan de redressement**

Contexte et enjeux

Le CSE prend acte de la situation économique et financière sérieusement dégradée que traverse l'entreprise depuis la crise sectorielle, situation qui pèse tant sur l'organisation que sur l'ensemble des salariés et partenaires de l'entreprise. Conscient des inquiétudes exprimées ci-dessus, il constate les actions engagées par la direction et les coadministrateurs judiciaires afin d'élaborer un plan de redressement destiné à permettre la poursuite de l'activité, la préservation de l'emploi et le remboursement des dettes de l'entreprise auprès de ses partenaires et créanciers.

Analyse du projet de plan de redressement

Le CSE a étudié les mesures proposées, notamment :

- **Les mesures économiques et financières** : rééchelonnement de la dette, cessions d'actifs, proposition de conversion de la dette des créanciers au capital de l'entreprise

- **Les mesures sociales** : maintien de l'emploi

Position du CSE

Le CSE souligne que ce plan offre une opportunité réelle de redressement et de continuation de l'activité, dans l'intérêt des salariés, des créanciers et de l'économie locale.

Après examen des documents transmis, analyse des explications fournies par les coadministrateurs judiciaires et des échanges intervenus au cours de la réunion et après débats entre les membres du CSE, le Comité Social et Économique constate que :

- Le rapport présenté expose de manière claire et détaillée la situation économique, sociale et environnementale de l'entreprise ;
- Le plan de redressement proposé apparaît cohérent, réaliste et de nature à assurer la poursuite de l'activité, la préservation des emplois et la pérennité de l'entreprise dans un cadre économique soutenable.

En conséquence, **le Comité Social et Économique émet un avis favorable** sur le rapport présentant le bilan économique, social et environnemental établi par les coadministrateurs judiciaires ainsi que sur le projet de plan de redressement tels que présentés, sous réserve :

- De la mise en œuvre effective des mesures sociales annoncées, notamment maintien des emplois existants ;
- D'une information régulière et transparente de l'entreprise sur l'avancement du plan et ses impacts sur l'emploi et les conditions de travail ;

Conclusion

Le CSE affirme de nouveau son engagement et entend jouer pleinement son rôle dans l'accompagnement de la mise en œuvre de ce plan, aux côtés de la direction et des salariés, avec le souci constant de préserver l'emploi et le dialogue social, et reste disponible pour toute concertation contribuant à la réussite du redressement.

Fait à NANTES, le 17 décembre 2025

Pour le CSE,

Sabine CHIROKOFF

Secrétaire

